

Quelles actions pour nos rivières ?

La rivière est un environnement attractif pour les activités humaines (eau potable, activités de loisirs, cadre de vie...). Toutefois, les nombreux aménagements ont tendance à artificialiser le territoire et à exposer les enjeux humains aux risques liés au cours d'eau. Pour limiter ces risques, une réflexion globale sur la gestion à l'échelle du bassin versant est essentielle. Le Pays des Nestes anime les démarches de gestion des cours d'eau via deux outils de programmation : le Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau (PPG) et le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI).

Préserver

Restaurer

Aménager

Des hauts sommets jusqu'à son exutoire dans l'océan, les rivières du Pays des Nestes serpentent dans un milieu en constante évolution et s'adaptent dans l'espace et dans le temps. Une rivière qui bouge est signe de bonne santé !

Les aléas climatiques et le manque d'entretien général des cours d'eau provoquent un déséquilibre dans l'écosystème impactant le milieu et ses habitants. Des programmes de restauration visent à rétablir le bon fonctionnement du cours d'eau et à limiter sa dégradation.

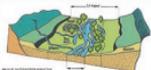
Quand le risque devient important et que les méthodes préventives s'avèrent insuffisantes pour garantir la sécurité des personnes et des biens, il est parfois nécessaire de construire des ouvrages de protection, complémentaires et indispensables aux opérations d'entretien.

Espace de bon fonctionnement du cours d'eau

Un cours d'eau coule en temps normal dans son lit mineur. En période de crue, l'augmentation des débits peut l'amener à éroder ses berges, déborder dans son lit majeur, voire changer le tracé de son lit. La préservation des zones d'expansion de crue (zones humides, prairies, forêts alluviales) permet à la rivière de s'étaler et de ralentir naturellement ses écoulements.

Zoom sur les espaces de mobilité

La mobilité d'un cours d'eau s'observe par sa divagation dans l'espace et dans le temps. Ce processus assuré par l'érosion permet à la rivière de dissiper naturellement son énergie. La Neste est un cours d'eau très mobile!



La Neste à Avenignan entre 1942 et aujourd'hui

Les atouts

- Ralentissement des écoulements,
- Diminution du risque d'inondation,
- Préservation de la vie aquatique,
- Restauration du transit sédimentaire.

Que faire ?

En concertation avec les élus et les acteurs du territoire, le Pays des Nestes travaille sur la définition d'espaces de bon fonctionnement du cours d'eau (espaces de mobilité, champ d'expansion de crue...) : un compromis entre les besoins du cours d'eau et les activités humaines. Sur ces espaces, le Pays des Nestes conseille les collectivités et les propriétaires riverains à accepter la divagation du cours d'eau en refusant de réduire sa largeur, d'y planter des protections...

Les problématiques

- Erosion de berges à proximité d'enjeux,
- Divagation du lit du cours d'eau,
- Préservation des espaces de bon fonctionnement uniquement en zone non urbaine,
- Contraintes sur l'aménagement du territoire.

La ripisylve est l'ensemble de la végétation arborée et arbustive (frênes, saules, aulnes, ...) présente sur les berges d'un cours d'eau.



La Ripisylve du Japon

Le Bouilloux

La Batsmeun de Hémusat

Rôles et fonctions

- Stabilisation des berges,
- Habitat privilégié pour la faune et la flore,
- Régulation de l'oxygène et de la température de l'eau,
- Dissipation de l'énergie de la rivière,
- Filtration des polluants et épuration de l'eau,
- Equilibre paysager.

Que faire ?

Une expertise de la ripisylve menée par les agents du Pays des Nestes détermine les arbres à préserver ou non. Le but est de restaurer ses fonctions tout en limitant les risques de formation d'embâcles.

Les problématiques

- Accumulation d'arbres homogènes et vieillissants,
- Formation d'embâcles,
- Erosion des berges,
- Espèces envahissantes.

Un embâcle est un enchevêtrement de matériaux (troncs, branchages, sédiments) présents ponctuellement dans le lit du cours d'eau. Ces fragments d'arbres une fois transportés, se déposent avec le ralentissement des écoulements.

Rôles et fonctions

- Habitat riche pour la faune,
- Frein aux écoulements.

Que faire ?

Une surveillance régulière des cours d'eau permet de repérer les embâcles dangereux de ceux à préserver. Ils sont expertisés en fonction des enjeux présents au droit d'eux.

Les problématiques

- Erosion des berges => perte de la stabilité des terrains et des ouvrages hydrauliques,
- Formation de barrage naturel => inondation lors de la rupture.

Un atterrissement est une accumulation de matériaux (galets, déchets, branchages) ponctuels présents dans le cours d'eau. Il se forme en général en aval d'un point dur (pilier des ponts, embâcles, seuils, ...) ou dans la petite courbe du cours d'eau.

Rôles et fonctions

- Dissipation de l'énergie de la rivière.

Que faire ?

Dans le cadre du PPG, un suivi régulier des atterrissements du territoire permet de comprendre leur évolution grâce à des repères installés le long des Nestes. Selon l'analyse des suivis, une végétalisation, un enlèvement et/ou une réinjection de matériaux est à prévoir.

Les problématiques

- Erosion des berges et baisse du niveau du lit en cas d'absence,
- Accélération des inondations en cas d'atterrissement végétalisé.

Un ouvrage hydraulique est une construction (barrage hydroélectrique, buse, pont, seuil) répondant à un usage (hydroélectricité, franchissement, protection, irrigation, mesures...).

Rôles et fonctions

- Attractivité du territoire,
- Activité économique.

Que faire ?

La réglementation (Directive Cadre sur l'Eau) impose depuis 2013 une mise en conformité des ouvrages hydrauliques pour les rendre transparents vis-à-vis des poissons et des sédiments. Le Pays accompagne les propriétaires de ces ouvrages dans cette démarche.

Les problématiques

- Obstacle à l'écoulement,
- Obstacle à la continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments).

L'aménagement d'un bassin versant répond à des attentes multiples mais souvent complémentaires en fonction de l'aléa observé (érosion ou inondation). Selon la problématique rencontrée, différents ouvrages pourront être créés via des techniques végétales, de génie civil ou des techniques mixtes. Les protections de berges visent à limiter l'action d'érosion du cours d'eau. Les digues sont des ouvrages visant à protéger une zone urbanisée d'une inondation.

Rôles et fonctions

- Diminution de l'érosion de berges,
- Limitation des débordements.

Zoom sur la réduction de vulnérabilité

Si les hauteurs d'eau sont relativement faibles, deux mesures de réduction de vulnérabilité agissent directement sur le bâti (maison, immeuble, commerce...) :

- Les techniques « sèches » limitent l'entrée d'eau dans le bâti (batardeaux, clapets anti-retour sur les évacuations).
- Les techniques « en eau » réduisent les dégâts même si l'eau rentre dans le bâtiment (surélévation de l'électricité, remplacement du parquet par du carrelage, cloisons hydroduges...).

Que faire ?

Dans le cadre du PAPI Neste, un panel d'actions de prévention des inondations est programmé sur la période 2017-2019. Au-delà des actions d'informations préventives et de gestion de crise, essentielles à la pérennisation de la culture du risque, des opérations de ralentissement des écoulements et de gestion des ouvrages de protection seront menées sur cette période.

Rejoignez-nous !

